Matières acceptées dans votre bac brun

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre

Marc de café et filtres.

sachets de thé



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, os, poissons, fruits de mer et coquilles d'œufs



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques

Matières refusées dans votre bac brun

Matières indésirables refusées

- Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- Vaisselle compostable
- Animaux morts ou parties
 d'animaux morts
 (ex: têtes et pattes de chevreuil)
- Couches, serviettes sanitaires et tampons
- Roche, gravier
- Bouchons de liège

Résidus verts (résidus de jardin)







Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage

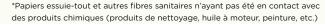
Autres matières organiques

- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons souillés d'aliments: assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- Cendres froides (refroidies au moins 7 jours)
- Déjections et litières d'animaux (même agglomérante)

Résidus non compostables ou contaminés

- Contenants et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak*)
- Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides
- Chandelles
- Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus de construction, rénovation et démolition

- Matières recyclables: plastiques, verre**, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- Tout objet électronique, même très petit
- Résidus domestiques dangereux: huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- S Feuilles de sèche-linge



**VERRE: À ÉVITER ABSOLUMENT. Bien qu'il semble évident que le verre ne va pas dans le bac brun, le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.

